

Centre sportif à Saint-Bruno: l'opposition force la tenue d'une étude comparative entre 4 emplacements

Les retombées positives de la nouvelle dynamique au conseil municipal se font déjà sentir. C'est ainsi qu'en tant que groupe des élus majoritaires au conseil, nous pouvons annoncer que quatre emplacements feront l'objet d'une étude comparative en vue de la construction du centre sportif avec piscine.

L'objectif d'implanter de nouvelles infrastructures sportives répondant aux attentes de la population montarilloise demeure une priorité pour les membres du conseil.

Rappelons qu'une pétition de plus de 2000 signataires s'opposant à l'implantation du centre sportif au parc Rabastalière a été déposée à la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville en janvier dernier. Il nous apparaît donc important de présenter à la population les avantages et inconvénients de différentes localisations, afin de nous assurer du meilleur choix pour notre communauté. Nous avons donc demandé à l'administration municipale de nous présenter une analyse comparative de différents sites sur notre territoire qui pourraient accueillir un centre sportif avec piscine.

4 endroits ont été identifiés et seront considérés dans l'étude comparative. Parmi eux, le parc Rabastalière et le pôle sportif du parc Marie-Victorin. Contrairement au maire

Martin Murray qui s'est toujours opposé à cette démarche, nous sommes d'avis qu'elle aurait dû être réalisée dès le départ.

Nous sommes confiants que les résultats nous permettront de proposer un site qui réponde aux attentes du plus grand nombre et qui respecte la capacité de payer des Montarvillois et Montarvilloises. Nous sommes impatients de mettre ce projet en marche!

Source communiqué de presse: Marilou Alarie, Joël Boucher, Louise Dion, Caroline Cossette, Jacques Bédard

Saint-Bruno-de-Montarville: l'opposition au maire Murray prend le contrôle du conseil municipal

Avec la perte de 3 de ses 5 conseillers ces derniers mois (Caroline Cossette, Jacques Bédard et Martin Guevremont), le maire Martin Murray et le Parti montarvillois perdent le contrôle du conseil municipal de Saint-Bruno-de-Montarville. C'est maintenant l'opposition qui tranchera les votes et qui nommera les conseillers aux différents postes de représentation. Ainsi, hier soir, lors d'un conseil extraordinaire convoqué par ceux-ci, ils ont écarté la conseillère Isabelle Bérubé de son poste de représentante de la ville au sein du Réseau de transport de Longueuil (RTL) au

profit de Marilou Alarie, qui avec cette nomination verra son salaire bonifié de 15 000\$. Les conseillers de l'opposition ont aussi «congédié» Vincent Fortier de la commission de la sécurité publique pour le remplacer par Louise Dion et le conseiller Jacques Bédard a été nommé à la commission des finances en remplacement du maire Martin Murray.

Interrogée par LeMontarvillois.com sur son «congédiement», Isabelle Bérubé a déclaré: « Il faut toujours voir à qui sert ce genre de mouvement: aux citoyens ? Aux usagers du transport en commun ? À la ville ? Au réseau de transport ? Poser la question est y répondre. Nos opposants sont maintenant forts du nouveau pouvoir de la majorité. Ils s'en targuent autant qu'ils peuvent ayant même imposé la tenue d'un conseil extraordinaire hier pour désavouer la volonté du maire qui souhaitait valider les impacts possibles de ces changements de chaises. »

Pour sa part, la conseillère indépendante. Marilou Alarie a déclaré: «Ces changements sont très positifs, car ils permettront de mettre à contribution des conseillers municipaux qui ont à cœur de faire avancer les dossiers qui préoccupent les montarvillois. Une meilleure répartition des responsabilités permettra un travail plus efficient de la part des membres du conseil en plus de faciliter une meilleure conciliation travail-famille, car c'est bien connu que certains d'entre nous sont parents et occupent un emploi à temps plein. »

La crise qui secoue le conseil municipal risque d'avoir de lourdes conséquences sur la gouvernance de la ville qui connaît actuellement un bel essor économique. Par ailleurs, à moins d'un surprenant revirement, le projet d'un centre sportif au centre-ville de Saint-Bruno ne semble pas encore

menacé puisque les deux derniers conseillers démissionnaires du Parti montarvillois ont déjà exprimé qu'ils soutenaient ce projet.

Alain Dubois

Jacques Bédard conseiller municipal, district 7, Saint-Bruno-de-Montarville

Je suis père de deux enfants et avec la même conjointe depuis 35 ans. Du côté professionnel, je suis spécialisé en alimentation depuis près de 40 ans et chef d'entreprise depuis 27 ans.

Mes premiers mandats à la ville en 2013 ont été: le développement économique, l'implantation du Marché Public et de la Fête de Noël. À voir la quantité d'entreprises qui frappent maintenant à la porte de la ville pour acheter un terrain dans nos parcs industriels ainsi que la popularité des deux marchés publics, je crois avoir livré la marchandise, et ce, sans faire beaucoup de bruit dans les médias.



Dans ce nouveau mandat, mes dossiers sont la mobilité, la circulation et les finances. En ce qui concerne la mobilité, les citoyens seront à même de constater que plusieurs nouvelles voies cyclables seront implantées dans les 3 prochaines années. Près de 3 Millions de dollars seront investis pour réaliser le plan ambitieux de sécuriser les cyclistes au centre-ville en plus de déployer un réseau de mobilité active qui deviendra, je le souhaite, la référence dans la région de Montréal. Il est évident que de passer de la théorie à l'implantation réelle de la mobilité active bousculera la primauté actuelle des automobilistes. La réduction à une voie dans les deux sens sur le boulevard Clairevue, de la rue Deslières jusqu'à Montarville en sera un bel exemple.

Au niveau du comité circulation, nous travaillons à trouver des solutions pour limiter la circulation de transit. Trois points «chauds» sont identifiés. La Montée Montarville avec le transit en PM vers St-Julie, Le Grand-Boulevard au Sud 116 avec son lot de trafic du matin et du soir et finalement le transit via le Sommet Trinité. Nous travaillons aussi à créer un document qui sera disponible sur le site web de la ville pour guider les citoyens qui considèrent avoir une problématique liée à la circulation dans leur rue. Ce document sera un «pas à pas» pour ouvrir et structurer leur demande

d'intervention à la ville.

Les finances! Nous pouvons affirmer que depuis les fusions & défusions, les finances de Saint-Bruno sont à leur meilleur. Le comité des finances a le mandat de faire des recommandations au conseil sur les moyens de favoriser la taxation sur l'utilisateur-payeur. Exemple : étendre progressivement l'installation obligatoire de compteurs d'eau. Ceux-ci sont déjà obligatoires pour les industries et les commerces.

La vitalité et la densification du centre-ville devront se faire en harmonie avec la qualité de vie des résidents. Beaucoup de projets viendront modifier l'aspect du centre-ville (*centre du district*) dans les prochaines années. L'obligation de densification n'est pas une lubie des élus locaux, mais bien une obligation des paliers supérieurs. Saint-Bruno n'y échappera pas. J'invite donc les citoyens du district à consulter le document «[Vision 2035](#)» sur le site de la ville et à m'écrire pour me faire part de leurs suggestions dans le but de faciliter et d'harmoniser les impératifs et leur qualité de vie.

Jacques Bédard, conseiller du district 7, Saint-Bruno-de-Montarville

Jacques.Bedard@stbruno.ca

Tous les mois, Le Montarvillois donne la parole à une conseillère/ un conseiller municipal afin qu'il/elle partage avec ses concitoyen/nés ses priorités comme élu-es et l'avancement des dossiers (comités) qui sont sous sa responsabilité...

Vincent Fortier, conseiller du district 2: La noblesse de la politique

Caroline Cossette (district 3): Saint-Bruno, une ville riche et pleine d'atouts économiques

Martin Guèvremont (district 4): Deuxième mandat... la concrétisation des projets

Photo: Ville de Saint-Bruno-de-Montarville

De gauche à droite, messieurs Jean-Luc Couture, président du CLD de l'agglomération de Longueuil, Daniel Tousignant, président de la Chambre de commerce Mont-Saint-Bruno et Jacques Bédard, conseiller de la Ville de Saint-Bruno, responsable du projet du marché public.